

<p><u>Nombre de Conseillers</u> : En exercice : 37 Présents : 34 Pouvoirs : 2 Votants : 36 Pour : 36 Contre : 36 Nul : 0</p> <p><b>N° CC 74 /2017</b></p>	<p>L'an deux mille dix-sept, le <b>14 mars à vingt heures</b>, le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la <b>Salle des Fêtes d'Eloise</b>, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD</p> <p><b>Date de convocation</b> : 07 mars 2017</p> <p>Mmes Carine LAVAL, Marthe CUTELLE, Carole BRETON, Mylène DUCLOS, Anne-Marie BAILLEUL, Paulette LENORMAND, Estélie LACHENAL, Christine VIONNET, Sylviane STOLL</p> <p>Mrs Bernard THIBOUD, Patrick BLONDET, Grégoire LAFAVERGES, Andre-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Jean-Marc LAGRIFFOUL, Christian VERMELLE, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Bruno PENASA, Bernard CHASSOT, Pascal COULLOUX, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX, Guy PERRET, Stéphane BRUN, Jean-Yves MACHARD</p> <p><b>Pouvoirs</b> Mme Corine GUISEPPI donne son pouvoir à M. Michel BOTTERI, Jean VIOLLET donne son pouvoir à Mme Sylviane STOLL</p> <p><b>Absent excusé : /</b></p> <p>M. Jean Paul FORESTIER a été élu secrétaire de séance</p>
---	--

**Objet** : Création du Multi accueil à Seyssel Haute Savoie

Il est rappelé au Conseil Communautaire que le projet de création d'un multi accueil de 22 places (public 0 – 3 ans) à Seyssel 74 a fait l'objet d'une étude de faisabilité avec une évaluation des besoins à l'échelle d'Usse et Rhône, des besoins qualitatifs et quantitatifs des familles. Le projet a fait l'objet d'une validation par la CAF et la PMI de Haute Savoie.

Le mode opératoire est le suivant : la CCUR consacre une partie de la Maison de Pays dédié l'OT, local jeunes et bibliothèque au Multi accueil (2 niveaux).

Le coût prévisionnel est de :

- 435.665,87 € HT pour le coût prévisionnel de l'opération ;
- 97.253,33 € HT pour le coût des équipements en matériels et mobiliers.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré

- adopte le projet de création d'un Multi accueil de 22 places,
- sollicite la CAF 74 pour le versement d'une subvention d'investissement d'un montant de 180.400 € (33,85%)
- sollicite l'Etat au titre de la DETR pour un montant de 159.875,76 € (30%)
- sollicite le Conseil Départemental pour un montant de 86.060,60 € (16,15%)
- cofinancer le projet pour un montant de 106.593,84 € (20%)
- autorise le Président à prendre toutes dispositions pour lancer le projet.

Le Président  
Paul RANNARD



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le président  
Paul RANNARD

